



## Séminaire - Les midis de l'entreprise

# Le Télétravail frontalier démystifié : un guide éclairé sur les nouvelles obligations des Employeurs

### Invitation

**Mercredi  
27 septembre 2023**

12h15 - Accueil  
12h30 - Conférence  
13h00 - Déjeuner-buffet

En français

[INSCRIVEZ-VOUS\\_](#)

[AJOUTER AU  
CALENDRIER\\_](#)

### OU ?

#### Arendt House

41A, Avenue JF Kennedy  
L-2082 Luxembourg  
LUXEMBOURG

[Access map\\_](#)

Nous avons le plaisir de vous inviter au prochain midi de l'entreprise qui se déroulera dans l'auditorium d'Arendt House le **mercredi 27 septembre 2023 à 12h30** sur le thème : **les dernières évolutions législatives encadrant le télétravail frontalier et les obligations employeurs qui en découlent.**

Depuis le 1er juillet 2023, de nouvelles règles en matière d'affiliation à la sécurité sociale dans le cadre du télétravail peuvent s'appliquer à une partie des télétravailleurs (trans)frontaliers suite à la signature d'un accord-cadre européen par le Luxembourg le 5 juin 2023. Cet accord est un pas en avant sur le domaine de la flexibilité pour les frontaliers mais il soulève aussi de nombreuses interrogations pour les employeurs.

Quel est l'objectif de l'accord-cadre ? Qui peut bénéficier des dispositions de l'accord-cadre ? Quelles sont les conséquences pour les employeurs ? Quels pays ont signé l'accord-cadre ? Quelles sont les démarches pratiques associés à l'application de cet accord ? Que faire si l'accord ne peut trouver à s'appliquer ? Comment articuler ces évolutions avec les aspects fiscaux ?

Toutes ces questions seront traitées par nos experts [Charlotte Demangeat](#), [Arnaud Huguenel](#) et [Philippe Schmit](#) au cours d'une présentation de 30 minutes qui sera suivie d'une session de questions-réponses.

Pour d'éventuelles questions, n'hésitez pas à contacter notre équipe Events ([events@arendt.com](mailto:events@arendt.com)).

Nous espérons vous voir nombreux et nous nous réjouissons de vous accueillir à ce midi de l'entreprise.

## Les orateurs



**Charlotte  
Demangeat**

Associate

Droit fiscal

**En savoir plus\_**



**Arnaud Huguénel**

Counsel

Droit fiscal

**En savoir plus\_**



**Philippe Schmit**

Partner

Droit du travail

**En savoir plus\_**



### **Arendt & Medernach SA**

Registered with the Luxembourg Bar  
RCS Luxembourg B 186371

[arendt.com](http://arendt.com)

41A avenue JF Kennedy

L-2082 Luxembourg

T +352 40 78 78 1

GDPR

I am informed that I can object to the processing of my personal data for marketing purposes at any time either by e-mail addressed to [unsubscribe@arendt.com](mailto:unsubscribe@arendt.com) or by clicking [here](#).

By participating in this event/conference, you acknowledge the fact that photographs and videos will be taken by Arendt, and that such personal data may be disclosed on our website/social media channels/online photo album and in printed materials to promote the event. Please note that your personal data will be processed in accordance with our [Privacy Notice](#).

[Update e-mails preferences](#) | [Forward this e-mail](#)